



Fin période essai salarié et droit assedic

Par **philippe**, le **13/10/2011** à **10:20**

Bonjour, j'ai fini de terminer un CDD le 30 septembre 2011. Je me suis réinscrit à Pôle Emploi le 01 octobre 2011. On m'a proposé un CDD de 3 mois qui devait débuter le 07 octobre 2011. Je me suis présenté à cet emploi le matin à 8 h30 mais malheureusement ce travail ne correspondait pas du tout à mes attentes. J'ai donc quitté l'entreprise dans la matinée en disant que je n'étais pas intéressé et n'ai donc pas signé le contrat. Je viens de recevoir un courrier de cet employeur qui me paie la matinée soit 3.50 heures avec une attestation assedic "fin période essai initiative salarié". Quelles sont les incidences envers Pôle Emploi ? Est-ce que je vais perdre mes droits ?